

## **INSTAURATION D'UNE COMMISSION DE SURPERFORMANCE**

### **FCP BIAT –EPARGNE ACTIONS**

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières

Agrément du CMF N° 30-2006 du 04 juillet 2006

**Adresse :** Immeuble Integra – centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

La société de gestion TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT en sa qualité de gestionnaire de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS porte à la connaissance des porteurs de parts et du public que son Conseil d'Administration, tenu le 30 novembre 2023, a décidé d'instaurer une commission de surperformance dès que le fonds réalise un rendement supérieur à 8%.

Cette commission, calculée après déduction de tous les frais et commissions, est de 20% HT par an de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le taux de rendement minimum de 8%.

**Cette modification entrera en vigueur à partir du 16 octobre 2024**